LE LOGEOIS

octobre - novembre 2022

SOMMAIRE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

COMMUNE LABELLISÉE PROTECTION
Village Etoilé
DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES

Informations pratiques, informations au jour le jour, inscrivez-vous à la Lettre d'Information : **www.mairieleslogesenjosas.fr**

3 .....Le mot du Maire
5 .....PLU
7 .....Réunion publique
9 .....Offre d'emploi / Communication
12 .....ANPCEN / CCAS
14 .....CAT NAT / Borne de recharge
16 .....Maraîchage
20 .....Ça bouge aux Loges !
Rentrée scolaire..... 4
Groupe scolaire..... 6
Relais de Courlande / Cadre de vie..... 8
Économies d'énergie..... 10
Tri des déchets..... 13
Gens du voyage..... 15
ASPEH..... 17
Civisme..... 36

Informations Pratiques

Mairie
2, Grande Rue
78350 Les Loges-en-Josas

Tel : 01 39 07 16 70
Courriel : accueil@mairieleslogesenjosas.fr
Site web : www.mairieleslogesenjosas.fr

Horaires :
Lundi : 08h30-12h et 14h-17h30
Mardi : 08h30-12h
Mercredi : 08h30-11h30
Jeudi : 08h30-12h
Vendredi : 08h30-12h et 14h-17h
Samedi : 09h30-12h (sauf congés scolaires)

Commerces

Maurice en Cuisine : plats et desserts mauriciens en pré-commande sur le site www.mauriceencuisine.fr, par tel au 06 07 50 88 21 ou par mail commande@mauriceencuisine.fr

Café de la Mairie : Place Louis Grenier. Ouverture du lundi au vendredi, de 6h30 à 20h. Tél. : 01 39 56 00 80.

Pizzaïolo : Tous les vendredis, de 17h30 à 21h, rue de la Poste. Pour le contacter : 06 58 92 26 56.

L'Épi des Loges : 2 rue de la Poste. Mercredi 11h-13h et 17h-20h / Vendredi 16h45-18h45 / Samedi 10h30-12h30 et 15h-17h. Voir epinews et affichage.

Saber Boussenna : Vente de fruits et légumes tous les samedis de 8h à 13h30, rue de la Poste (face à l'Épi).

Bibliothèque

Mardi : 16h - 19h30 / Mercredi et Vendredi : 16h - 18h30. Samedi : 10h30 - 12h30 / Fermé les lundi et jeudi. (horaires durant les congés scolaires, voir affichage).

Le Logeois est édité à 710 ex.
Directrice de la publication : Caroline Doucerain
Rédactrice en Chef : Sarah André
Comité de Rédaction : Caroline Doucerain, Audrey Courtois, Franck Guglielmazzi, Sébastien Mériaux, Pierre-Yves Pariselle, Cedric Gasperini
Ont participé à la rédaction des articles : l'équipe municipale, les associations
Conception et Création : Cedric Gasperini
Photo de couverture : Sandrine Gasperini
Dépôt légal : 2022

Imprimé par nos soins sur du papier recyclé

LE MOT DU MAIRE

Chères Logeoises, chers Logeois,

Après les surprises de l'été, la rentrée est particulièrement dense et studieuse pour votre équipe municipale. Cet automne nous apporte en effet de nombreux défis qui viennent s'ajouter au lancement de plusieurs projets structurants pour notre commune.

Ainsi, comme toutes les collectivités, nous sommes confrontés à la crise énergétique et de l'inflation. Pour ce qui est de la restauration scolaire, nous avons à ce stade maitrisé les surcoûts, en lien avec notre prestataire. Famille et commune prennent chacun leur part.

Pour ce qui est de la consommation énergétique, nous nous réjouissons d'avoir entamé un plan de sobriété depuis plusieurs années, et nous poursuivons en ce sens. Nous allons devoir en 2023 absorber une très forte augmentation des prix du gaz et du bois (qui alimentera d'ici quelques semaines la chaudière de la maternelle). Nos tarifs d'électricité sont bloqués jusque fin 2023. Malgré les difficultés, nous restons dans l'optique constante de maitriser nos dépenses au mieux pour éviter les augmentations d'impôt.

Les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des finances locales, avec la suppression de nouvelles recettes comme la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) rendent difficiles nos projections budgétaires...

Cette instabilité pourrait engendrer l'immobilisme mais ce n'est pas notre choix : nous recherchons activement les derniers financements possibles et continuons de travailler les projets en assumant le risque de devoir les réduire, les arrêter ou rechercher d'autres ressources.

Nous poursuivons donc nos engagements : révision du plan local d'urbanisme, études sur le projet de modernisation du groupe scolaire et de construction d'une nouvelle crèche…

Nous avons enfin travaillé avec les porteurs d'importants projets, en particulier l'extension du Château des Côtes et la reprise/réhabilitation/extension du relais de Courlande. Toujours attachés à une communication aussi fluide que possible, nous vous convions à des réunions publiques de présentation de ces projets au cours de l'automne.

Pour cette rentrée 2022, nous avons donc repris intensément nos travaux, et avons le plaisir de vous retrouver à chaque occasion, appuyés par notre tissu associatif que nous sommes heureux de voir se déployer de plus en plus.

Nous remercions chaleureusement tous les Logeois qui participent à la dynamique communale, s'impliquent, débattent et viennent simplement assister aux différents événements. C'est bien là l'illustration de toute la richesse humaine que nous pouvons trouver dans notre territoire et indéniablement le moteur de notre mandat à votre service.

Merci pour votre implication, nous vous attendons toujours plus nombreux et vous souhaitons un bel automne !

C. Douc

Prochain conseil municipal

Jeudi 20 octobre à 20h30
Jeudi 15 décembre à 20h30

RENTRÉE SCOLAIRE

Une belle année !

Cette rentrée, 133 enfants ont repris le chemin de la crèche et des écoles, 13 à la crèche, 30 en maternelle et 90 en élémentaire.

Un petit mot de la crèche : « La rentrée est un moment important pour chacun d'entre nous. Cette année nous avons accueilli plusieurs enfants dont 5 bébés et un moyen. Nous partons donc de nouveau vers une belle aventure. Cela implique un nouveau rythme à prendre. L'équipe des Petits Logeois a le plaisir et la joie de les aider à grandir. »

Une nouvelle institutrice, Maîtresse Stéphanie, a rejoint la maternelle et s'occupera de la classe bleue. Bienvenue !

Les délégués de parents d'élèves de l'école élémentaire se sont de nouveau mobilisés au Forum des Associations en vendant de délicieuses crêpes au profit de la coopérative scolaire.

Afin de sensibiliser les jeunes aux valeurs de la République, le Passeport du Civisme a été renouvelé pour la rentrée scolaire 2022-2023. Le 9 septembre, les enfants de CM1 et CM2 ont reçu leur passeport lors d'une cérémonie en mairie en présence de membres du conseil municipal et des ambassadeurs du civisme.

Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !

PLU

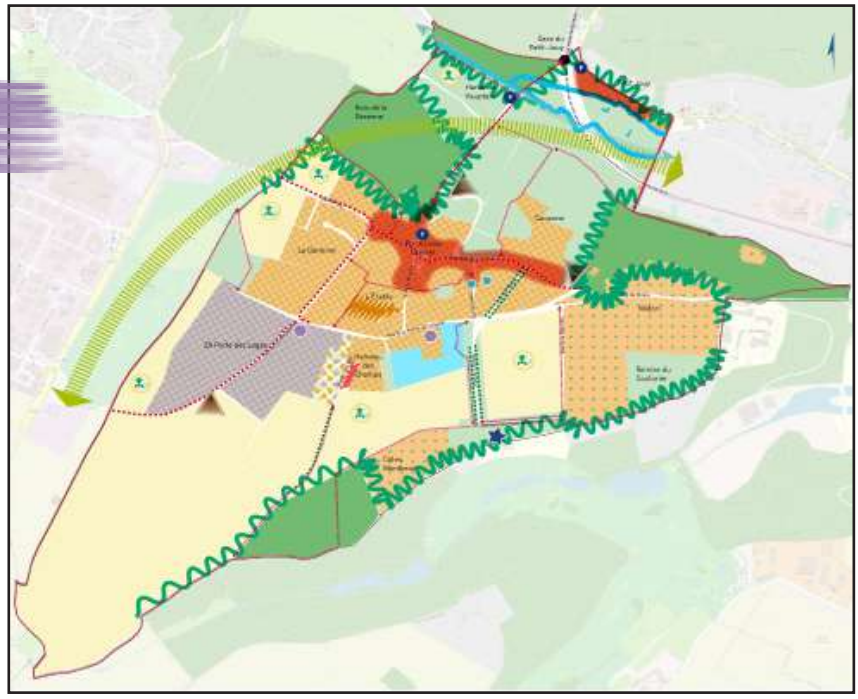

PLU: arrêt du projet soumis à la concertation officielle

Depuis deux ans maintenant, votre équipe municipale travaille, en concertation étroite avec les Logeois, à l'élaboration du nouveau Plan Local d'Urbanisme.

Ce document doit à la fois porter la vision que nous souhaitons pour notre commune mais aussi intégrer l'ensemble des contraintes qui s'imposent en termes d'aménagement du territoire.

Les grandes lignes directrices ont été fixées en octobre 2021 avec le projet d'aménagement et de développement durable. Les grands axes retenus sont : préserver l'identité rurale de notre village, en faire un lieu de solidarité et de proximité avec la nature, et une commune où il fait bon vivre et travailler.

Lors du conseil municipal du 15 septembre, l'équipe a voté à l'unanimité le règlement, le plan de zonage, et tous les autres documents constituant le PLU.

A l'issue d'une concertation très nourrie, nous avons choisi de limiter la construction pour préserver notre environnement et répondre aux contraintes qu'impose la loi SRU. Cette dernière nous oblige en effet à bâtir près de 70 logements sociaux. Pour préserver notre identité rurale, nos paysages et notre environnement, le PLU prévoit la programmation de 80 logements à l'horizon d'une dizaine d'années, dont 67 logements sociaux. La commune atteindra alors 25,4% de logements sociaux.

Pour maîtriser l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, les logements produits seront implantés au sein de 4 zones d'aménagement (des OAP):

- Projet Erable 2: 25 logements sociaux
- Projet crèche: 3 logements sociaux
- Extension du Hameau des Champs: 12 logements sociaux
- Projet ferme de l'hôpital: 10 logements sociaux
- Projet zone du Trou Salé: 25 logements dont 18 logements sociaux (et une zone artisanale)

Une OAP a été créée également pour cadrer le projet "Courlande".

Deux OAP thématiques viennent compléter le dispositif pour mieux protéger notre commune (agriculture, biodiversité et paysages).

Le plan de zonage a été revu pour correspondre au mieux à l'existant, permettre l'évolution des propriétés tout en préservant les espaces verts et jardins. Les besoins d'équipements (parkings, crèche, extension du Château des Côtes, équipements sportifs et espaces verts publics) ont également été pris en compte.

Des règles architecturales ont également été édictées. Elles seront retravaillées en parallèle de la charte architecturale et paysagère dont l'élaboration commencera dans les prochaines semaines. Une réunion de concertation sera proposée aux Logeois sur ce document.

LA MAIRIE VOUS INFORME...

Les textes du PLU ayant été arrêtés en conseil municipal, les services de l'Etat vont être officiellement consultés sur cette révision. Ces derniers vont les relire et s'assurer qu'ils sont bien en cohérence avec les textes de loi supra communaux et les stratégies de territoires mises en place par l'Etat et la Région.

A l'issue de cette relecture s'ouvrira l'enquête publique, au cours de laquelle les habitants pourront à nouveau faire part de leurs avis et observations sur les textes et documents du projet de PLU. L'enquête publique devrait débuter en tout début d'année 2023. Un commissaire enquêteur s'assurera de la bonne mise en place de cette procédure et sera présent à des heures de permanence pour recueillir les remarques de chacun.

Vous serez informés par les canaux habituels de l'ouverture de l'enquête publique.

Pour toute question, vous pouvez écrire à l'adresse PLU@mairieleslogesenjosas.fr ou contacter le service urbanisme de la mairie.

Par ailleurs, vous pouvez retrouver tous les documents du projet de PLU, présentés au Conseil Municipal, sur le site de la commune. La concertation continue !

GROUPE SCOLAIRE

Projet groupe scolaire : un point d'avancement s'impose !

En 2020, votre équipe municipale s'est engagée à étudier comment faire évoluer les locaux pour mieux répondre aux besoins de nos enfants et associations : crèche désuète, locaux pas toujours adaptés, nécessité de mieux prendre en compte notre environnement, agrément de l'école et de ses abords...

Après 2 ans de concertation et d'études, il est temps de faire un point d'avancement sur le travail de restructuration du groupe scolaire.

Ainsi, ce dossier se décomposera en **3 projets** :

- Extension, réaménagement et rénovation de certains bâtiments du groupe scolaire (office, algeco, salles de musique, locaux actuels de la crèche...)
- Désartificialisation des cours des écoles, du parvis et réaménagement des abords
- Construction d'une nouvelle crèche sur le terrain situé en face de la bibliothèque. Ce bâtiment accueillera au RdC une crèche de 15 berceaux (contre 13 aujourd'hui), et à l'étage 3 logements sociaux.

De nouvelles étapes ont été franchies :

Cet été nous avons lancé un appel d'offre pour choisir les maîtres d'œuvre pour les 2 premiers projets (rénovation bâtiment et désartificialisation des cours et parvis). Le choix se fera en octobre.
Après une phase de conception détaillée (à laquelle bien entendu les différentes parties prenantes seront intégrées) jusqu'à mars 2023, nous visons un démarrage des travaux à l'été 2023. Les travaux se feront en site occupé, et leur planification précise reste à construire, avec les occupants !

LA MAIRIE VOUS INFORME...

A la rentrée, nous avons également lancé un appel à projet pour la construction, par un bailleur social, de l'ensemble crèche/ logements sociaux. La crèche sera ensuite propriété de la commune, qui l'administrera comme aujourd'hui, en délégation de service public. Nous visons une crèche opérationnelle à la rentrée 2024.

Et le financement de tout cela ?

Ce projet sera largement financé par nos partenaires tels que la Région, le Département, la Caisse d'Allocations Familiales, peut-être l'Etat... Nous sommes encore en recherche d'un maximum de subventions, sans lesquelles nous n'envisageons pas de réaliser le projet complet.

Nous ferons appel à l'emprunt pour boucler le financement de ces projets. Le niveau d'endettement actuel de la commune est quasi-nul, et un tel emprunt ramènerait ce niveau dans la moyenne nationale.

Ce projet structurant améliorera encore l'accueil de nos enfants et nos associations, tout en leur permettant d'entrer davantage dans l'ère du développement durable. Un beau projet pour demain!

RÉUNION PUBLIQUE

Château des Côtes : le centre pédiatrique s'agrandit !

Le centre pédiatrique des Côtes est un établissement de plus en plus spécialisé dans les soins apportés aux enfants, notamment en cardiologie. Les bâtiments actuels ne répondent plus correctement à ses besoins spécifiques.
Le centre doit en effet aujourd'hui accueillir plus d'enfants, développer de nouvelles spécialités mais surtout gagner en fonctionnalités et mieux répondre aux normes d'accueil des enfants et de leurs familles.

Les enjeux, architecture et calendrier des travaux seront présentés aux Logeois et aux Jovaciens qui le souhaitent au cours d'une réunion publique qui se tiendra le **jeudi 13 octobre** à 20h30 à la Maison des Associations.

Le chantier, qui devrait commencer fin du premier trimestre 2023, aura quelques impacts sur la circulation. Ils seront présentés à l'occasion de cette réunion.

Venez découvrir ce projet ambitieux, élaboré dans l'attention aux enfants et au site classé dans lequel il s'inscrit.

RELAIS DE COURLANDE

Relais de Courlande : le nouveau projet se confirme !

Depuis 2016, le Relais de Courlande a fermé ses portes et est en attente d'un repreneur. Plusieurs projets n'ont pas abouti, laissant le site inoccupé se dégrader et une partie de notre zone d'activités sans occupation.

Depuis quelques mois, de nouveaux porteurs de projets travaillent sur la parcelle pour relancer un nouvel établissement de coliving-coworking, un projet d'hébergement hôtelier pour actifs travaillant sur le Plateau, étudiants...

Comme le PLU les y invite, ils prévoient de réhabiliter l'ancienne longère ainsi que l'ancienne porte du parc de chasse de Louis XIV situées dans l'enceinte. Ils détruiraient l'actuel hôtel pour reconstruire des bâtiments plus importants mais en recul depuis la rue. Aspects paysagers et architecturaux, stationnements et flux sont travaillés en lien étroit avec la commune et l'architecte des Bâtiments de France.

Les acteurs à l'initiative de cette reprise vous proposent une présentation de leur projet au cours d'une réunion publique qui se tiendra le **jeudi 17 novembre à 20h30** à la Maison des Associations. Ce sera l'occasion de faire part de vos réactions et d'introduire le cas échéant quelques adaptations.

Nous vous attendons nombreux pour reparler de ce site dont nous espérions collectivement la reprise !

CADRE DE VIE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

De nouvelles actions pour embellir encore notre village

Ce printemps et cet été, quelques jeunes Logeois profitant d'un "job d'été", ont effectué de nombreuses tâches d'entretien de notre mobilier urbain. Ainsi, vous avez pu découvrir 2 abribus fraîchement repeints, ainsi qu'un banc et de nombreux lampadaires.

Poursuivant notre démarche d'enfouissement des réseaux au "cœur du village", des travaux aux abords de la place du Monument et sur la fin de la rue de la folie ont démarré fin septembre. Ces interventions requièrent des aménagements de circulation, pour lesquels nous comptons sur votre compréhension !

OFFRE D'EMPLOI

La Mairie des Loges recrute !

Certains de nos agents partent en retraite, d'autres évoluent vers de nouveaux horizons... Pour anticiper au mieux les départs et compléter ses équipes au service des Logeois, la Mairie des Loges recrute !
Vous pouvez intégrer à temps plein une équipe motivée en postulant sur des offres diverses.

Ainsi, nous recherchons :
• Un ATSEM - Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (à compter d'avril 2023) pour s'investir auprès de nos enfants de maternelle
• Un directeur des services techniques
• Un agent polyvalent pour l'accueil et la gestion de l'agence postale, l'état civil, le CCAS et le cimetière (poste à pourvoir dès que possible)

Enfin notre centre de loisirs recherche régulièrement des animateurs, y compris des vacataires. Selon vos disponibilités et les besoins du centre, vous pouvez venir encadrer les enfants quelques heures par semaine sur les temps de cantine, de garderie, de mercredi ou de vacances. Le BAFA est un plus mais n'est pas indispensable.

Pour tout renseignement (scolaire/périscolaire) : ebiret@mairieleslogesenjosas.fr / 06.08.26.91.16
Pour tout renseignement (autres) : vjouin@mairieleslogesenjosas.fr / 01.39.07.16.72

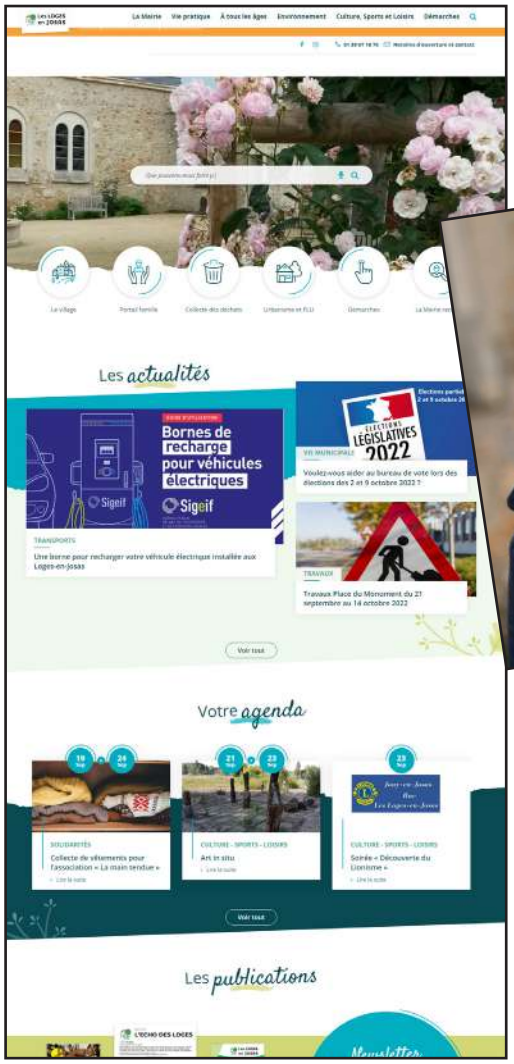

COMMUNICATION

Communication: nos équipes et nos moyens évoluent !

Après 9 années au service de notre communication digitale, Véronique Devienne quitte les équipes de la Mairie pour de nouveaux horizons. Elle aura édité des dizaines de lettres d'informations, mis inlassablement notre site à jour mais également contribué très activement à la refonte de notre nouveau site internet. Nous la remercions pour la grande qualité de son travail, sa réactivité et son écoute toujours sympathique ! Elle sera remplacée par Julie Vollet, logeoise comme Véronique et spécialiste de graphisme et de gestion de sites. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Votre équipe municipale s'attache à améliorer sans cesse la communication et ses outils, afin de pouvoir s'adresser à tous les publics logeois. Si rien ne remplace la rencontre et l'échange au cours de nombreuses réunions et rendez-vous proposés tout au long de l'année, vous bénéficiez désormais d'un site modernisé, avec sa lettre d'informations mensuelle, de réseaux sociaux dynamiques (Facebook et Instagram), du journal municipal dont nous aimerions travailler également la charte graphique.

Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous dire ce que vous attendez de nos outils de communication !

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Économies d'énergie : des conseils sobres

En matière d'économie d'énergie comme dans d'autres, les conseils ne sont pas faciles, ou déjà rabâchés…et les Français détestent qu'on leur dise ce qu'ils doivent faire ou pas.

C'est donc avec prudence et « sobriété » que le Logeois a sélectionné quelques suggestions qui paraissent accessibles pour faire des économies d'énergie et, ce qui est essentiel aussi, faire du bien à la planète.

On moque souvent ces petites contributions individuelles face à l'ampleur du problème à régler, mais on en oublie l'impact réel : à titre d'exemple, 1°C de chauffage en moins dans tous les foyers, c'est 7 % de consommation de gaz en moins ; 1 ampoule éteinte dans tous les foyers français, c'est une centrale à charbon arrêtée.

Économiser au bon moment l'électricité

Économiser l'énergie à tout moment, c'est parfait. Mais économiser pendant les pics de consommation électrique, c'est mieux quand on frôle la limite de la coupure pour raison de délestage. Ces pics correspondent aux créneaux 8h-13h et 18h-20h.

Chauffage et eau chaude

C'est le poste de dépense dont on parle le plus car il représente près de la moitié de nos dépenses d'énergie directement consommée (hors fabrication et transport des produits et services achetés). Les économies importantes dans ce domaine dépendent la plupart du temps d'investissements qui ne sont pas instantanés (isolation, système de chauffage) et donc sans doute pas pour cet hiver. Signalons tout de même que, dans la jungle des propositions pas vraiment désintéressées, il est possible de bénéficier de conseils indépendants. L'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) conseille les particuliers et les collectivités. La commune et des habitants des Loges en ont profité avec succès.

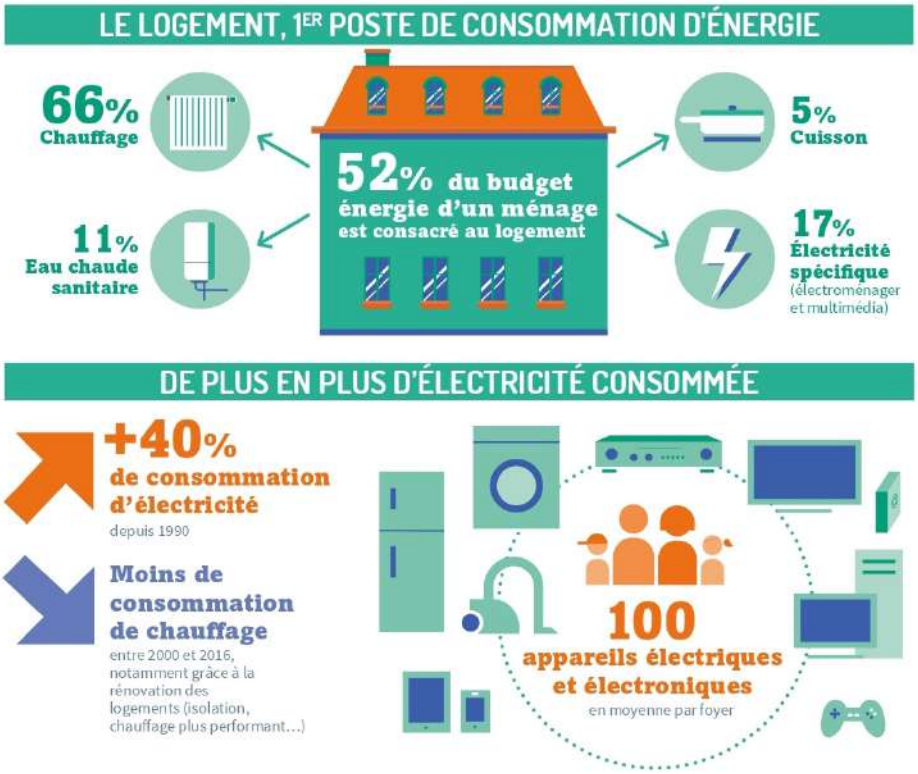

Source : ADEME

Baisser la température du logement a un effet évident. Mais on oublie souvent que son contrôle fin est tout aussi important :
• Jouer sur la durée du chauffage heure par heure et, si possible, par zone de la maison. Des solutions techniques le permettent, même pour un système de chauffage ancien (par ex. des têtes de radiateurs radio-pilotées par un thermostat programmable).

Parmi les autres conseils utiles :
• Un feu de cheminée est un plaisir, mais peu efficace en matière de chauffage. Les foyers fermés modernes changent radicalement les performances.
• La fermeture des volets et des rideaux à la tombée de la nuit réduit les déperditions de chaleur par les fenêtres.

Mobilités

On parle moins du transport, qui représente pourtant plus de la moitié des dépenses d'énergie, sans doute parce que la voiture est un sujet qui fâche rapidement. Et pourtant :
• Au-delà de 75 km/h, la consommation croît rapidement (plus que proportionnellement) en fonction de la vitesse sur une voiture.
• 2 tonnes pour transporter 80 kg, "*c'est bon pour l'ego, pas pour la conso*".
À l'inverse, les mobilités actives (marche à pied, vélo, etc) sont à la fois bonnes pour les économies et pour la santé !

Appareils électroménagers

• Décaler leur utilisation en dehors de pics de consommation (8h-13h et 18h-20h),
• Utiliser le programme ECO du lave-vaisselle économise en moyenne 40 % d'électricité,
• Éviter de lancer la pyrolyse du four lors des pics de consommation.

Éclairage

• Limiter au strict nécessaire l'éclairage extérieur.

Numérique

• Éteindre les ordinateurs et les téléphones quand on dort,
• Éteindre, chaque fois que c'est possible, les appareils en veille la nuit et en cas d'absence.

Voiture électrique

• Éviter de la charger lors des pics de consommation d'électricité (8h-13h et 18h-20h).

Et la commune ?

Beaucoup d'actions ont déjà été réalisées : un véhicule électrique pour les Services techniques, une analyse thermique de tous les bâtiments associée à un plan d'action précis, remplacement de la vieille chaudière au fioul de la maternelle par une chaudière à granulés de bois, isolation thermique de la mairie, éclairage public à leds et réduction de la période d'éclairage. D'autres actions restent à mener. Sur le moyen/long terme, les bâtiments les plus importants sont soumis au « décret tertiaire » demandant des réductions de consommation d'énergie de - 40 % dès 2030.
La commune contribuera également aux efforts particuliers pour cet hiver.

Tout le monde ne se sent pas concerné par le besoin de faire des économies ou même par les questions climatiques. Mais face au risque de manquer d'énergie cet hiver, un peu de solidarité ne nuirait pas.

La vie a besoin de la nuit ! la nuit a besoin de nous.
20 ANS D'EXPERTISE, D'ACTION BÉNÉVOLE NATIONALE ET LOCALE, POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL
20 ANS

ANPCEN

Le 15 avril 2022, nous avons signé la Charte pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes de l'ANPCEN.

Cette association française lutte contre la pollution lumineuse et décerne le label Villes et Villages étoilés (1 à 5 étoiles), suivant le niveau d'implication de la commune dans la gestion de son éclairage nocturne. La commune a obtenu sa première étoile en mai 2021.

Nous avons ainsi pu faire une étude de l'ensemble de notre éclairage, prévoir un plan d'action pour rationaliser le nombre de lampadaires…

A travers cette charte, la commune manifeste de nouveau son engagement pour préserver l'environnement et la biodiversité, jusqu'au cœur de la nuit : redécouvrons la nuit ! Depuis plusieurs années, nous éteignons les lampadaires une partie de la nuit. Nous avons déjà remplacé les luminaires des rues du village par des éclairages leds.

De nouveaux horaires d'extinction de l'éclairage public pour l'hiver seront proposés au moment du changement d'heure (29-30 octobre) : de 23h à 6h en semaine et de 0h à 6h le week-end (été : 0h30 à 6h et 1h à 6h).

CCAS

Rappel sur les aides du CCAS

Le dispositif Eau Solidaire est toujours en vigueur. Si vous rencontrez, temporairement ou durablement, des difficultés à payer vos factures ou charges d'eau, le dispositif Eau Solidaire peut vous aider par l'intermédiaire du CCAS (Centre communal d'action sociale). Ce dispositif est applicable que vous soyez propriétaire ou locataire.

Un imprimé est téléchargeable sur le site de la mairie ou disponible en mairie. https://www.mairieleslogesenjosas.fr/wp-content/uploads/2022/05/CCAS-demande-eau-solidaire.pdf

Comme annoncé dans le Logeois de janvier-février 2022, le CCAS a revu son système d'aides pour les rendre plus équitables : aide à l'énergie et aide aux activités sportives et ou culturelles.

N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie au 01 39 07 16 70

CCAS
centre communal d'action sociale

TRI DES DÉCHETS

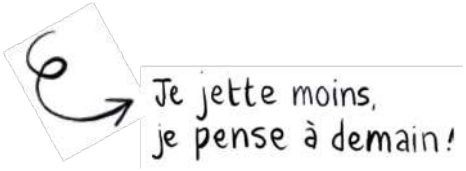

Pourquoi est-ce si important de bien trier ?

Trier ses emballages recyclables (papier/carton, bouteilles et flacons plastiques, emballages métalliques) est un geste citoyen indispensable pour préserver l'environnement et faire des économies. Mais, pour qu'il soit efficace, il est important de veiller à bien appliquer les consignes de tri. En effet, tout ce qui est recyclable n'est pas forcément recyclé : déchets mal triés, trop sales, imbriqués ou collés entre eux... Sans un bon tri à la source, ces déchets n'ont quasiment aucune chance d'être valorisés par la suite.

Un tri de qualité à la maison permet de contrôler sa production de déchets et limiter la part variable de la tarification éco-responsable calculée sur les ordures ménagères non recyclables. Il permet aussi d'améliorer la qualité des matériaux produits grâce au recyclage – tout en réduisant la pénibilité des interventions pour identifier a posteriori des déchets mélangés.

L'appli T.R.I VGP pour vous guider

La nouvelle application dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI T.R.I VGP !

Télécharger dans l'App Store | Disponible sur Google Play

Le tri fait sa rentrée !

- En vrac, pas de sac !
- Bien vidés plutôt que lavés ! Pas besoin de rincer vos emballages, il suffit de bien les vider.
- Bien séparés, mieux triés ! Inutile d'imbriquer vos emballages, ce qui risquerait de gêner la séparation des matériaux qui s'effectue au centre de tri.
- Non broyés et non déchirés, mieux recyclés !

Les faux amis du tri

A trier en déchèterie !

Emballages en carton de gros volume, tapis, moquette, ferraille, jouets non électriques, mobilier...

Les « Interdits » du tri !

Couches, mouchoirs et essuie-tout, vaisselle jetable, textile, seringues et objets tranchants, batteries...

Le petit geste en +

A la rentrée, le meilleur des déchets est celui que l'on ne produit pas !

Pour une rentrée zéro déchet et économique, je peux aussi trier les fournitures de l'année passée afin d'identifier ce qui est réutilisable :

- Récupérer les cahiers encore neufs ainsi que les stylos encore en bon état ou rechargeables.
- Des pages vierges à la fin d'un cahier deviendront de futures feuilles de brouillons ou pourront être utilisées l'année suivante dans la même matière (si le professeur l'autorise) !
- Les règles, gommes, taille-crayon... encore en bon état ne demandent qu'à continuer d'accompagner vos enfants dans leur scolarité !
- Si vos enfants se sont lassés de certaines fournitures encore en bon état, vous pouvez leur proposer de les customiser (trousse, cartable, classeurs, protège-cahiers...).
- Pour les fournitures qui ne correspondent plus au niveau de votre enfant, pensez à les donner à des associations/ressourceries, et pour celles qui ne sont plus utilisables, pensez à bien les trier !
- En faisant mes courses de rentrée, je peux aussi privilégier des produits en vrac ou qui ne sont pas emballés dans du plastique.

CATASTROPHES NATURELLES

Sécheresse et dégats sur les bâtiments

Nous avons été questionnés par quelques Logeois sur les questions de catastrophes naturelles. Il nous a paru important de faire le point sur ce sujet.

L'état de Catastrophe Naturelle est reconnu par un arrêté interministériel, sur demande des communes. Ces arrêtés, d'une durée limitée dans le temps et géographiquement, permettent notamment une meilleure prise en charge par les assurances des dégâts causés par une tempête par exemple, par une sécheresse, … selon les conditions souscrites dans les contrats.

L'argile est un matériau issu de la décomposition d'une roche, c'est-à-dire que ce sont de nombreuses microparticules, qui en grande quantité dans une terre, la rendent très « collante » lors de pluies et « poussiéreuse » ou « dure » lors de fortes sécheresses. Les microparticules se collant entre elles, chassant l'air, les terres argileuses sont sujettes à gonflement et retrait en cas de forte chaleur et de pluie intense. Si ces terres sont capables de retenir l'eau pendant très longtemps, elles provoquent toutefois des mouvements de terre en cas de situations extrêmes, qui peuvent produire des dégâts sur les habitations, comme des fissures dans les murs et les façades des habitations.

Lors de tempêtes, il est demandé de se manifester très vite auprès de la commune de résidence pour demander un arrêté de catastrophe naturelle. Pour les mouvements de terre, il est laissé jusqu'à 6 mois de l'année suivante.

Cet été a été très chaud et sec. La majeure partie du territoire de la commune est située sur des nappes d'argile. Il est donc recommandé d'observer les façades des maisons et les murs ! En cas de détection ou d'agrandissement notable d'une fissure, il est important de vous signaler auprès du Service Urbanisme.

Ce service centralisera tous vos problèmes liés au gonflement/retrait de l'argile et demandera à la Préfecture d'étudier la possibilité de prendre un arrêté catastrophes naturelles.

Si un arrêté est pris, nous informerons les personnes concernées afin qu'elles fassent les déclarations à leur assureur.

Afin de se laisser le temps de faire les démarches, nous nous proposons de centraliser vos demandes. Faites-nous part de tous vos problèmes liés au gonflement/retrait de l'argile avant le **15 mars 2023**.

Borne de recharge pour véhicules électriques

Une borne de recharge est disponible rue du Petit-Jouy depuis début septembre. Une simple carte de crédit et un smartphone permettent de déclencher la recharge selon une grille tarifaire qui repose sur une tarification à la minute. Aucune carte d'accès spécifique ou abonnement n'est nécessaire pour accéder à la borne.

GENS DU VOYAGE

Installation de gens du voyage : un été mouvementé dans notre village

Le samedi 13 août, un groupe d'une quinzaine de caravanes s'est installé sur le terrain de foot, rejoint dans les jours suivants par une trentaine d'autres résidences mobiles. Pour entrer, ils ont scié la fermeture de la barrière pompiers du parc, et cassé les cadenas et une partie des grillages du terrain. Ils ont ensuite procédé à des branchements de fortune sur les réseaux d'électricité de la commune et sur la bouche incendie du secteur.

Malgré la période estivale et l'absence de nombreux élus et services, votre équipe municipale s'est mobilisée, sur place ou à distance, pour gérer la situation au mieux. En ce week-end prolongé du 15 août, il a fallu trouver un avocat et un huissier pour lancer la procédure d'expulsion, organiser nos actions avec la préfecture, la police, Versailles Grand Parc (pour la gestion des déchets notamment) et bien sûr être aussi présent que possible pour les Logeois.

L'action collective menée a permis de s'accorder, dans le dialogue, sur un départ en 8 jours. Le coût de cette occupation n'est pas totalement connu mais nous savons déjà que la procédure aura représenté 2000 euros, auquel s'ajouteront les factures d'eau, d'électricité et la remise en état des divers grillages et filets qui ont été arrachés.

Le terrain de foot nous a été restitué plutôt propre et en bon état, nonobstant de nombreux mégots et capsules de bouteilles. En revanche, quelques élus et agents de la commune ont dû prendre les gants pour ramasser quelques ordures mais surtout de nombreuses déjections disséminées de façon disparate dans le secteur. Quelques arbres ont été abîmés.
Nous pensions laisser rapidement cette expérience derrière nous mais deux semaines plus tard, un autre groupe d'une quinzaine de caravanes a commencé à s'installer sur le terrain destiné au pâturage de chevaux rue de Buc. Grâce à la réactivité et à la mobilisation de l'équipe municipale très épaulée par de nombreux Logeois, le groupe est parti, dans le dialogue à nouveau, en quelques heures.

La gestion des gens du voyage est un sujet très sensible et notre territoire y est confronté largement. Les communes voisines font en effet face à de régulières et parfois longues installations. Celles-ci se font de façon illicite, sauf sur l'aire de Jouy-en-Josas, située à l'approche du Pont Colbert. La loi prévoit toutefois que les communautés d'agglomération doivent fournir des terrains d'accueil et les 24 places de l'aire précitée (non accessibles en août pour cause de travaux annuels) sont loin de correspondre au quota demandé. Pour la plupart des communes, il reste très difficile de trouver des terrains d'implantation pour ces accueils. Les gens du voyage ne manquent pas de souligner que nous ne leur offrons pas de solution.

Le sujet reste donc complexe et en l'état actuel de la loi, il est difficile de se prémunir totalement contre ces difficultés. Soucieux de préserver au mieux les terrains communaux, nous avons mis en place des groupes de veille pour prévenir des mouvements observables dans le secteur. Quand nous sommes avertis de déplacements groupés de caravanes, nous tâchons d'être aussi réactifs que possible en positionnant des véhicules aux entrées susceptibles d'être utilisées par les gens du voyage. C'est pour cette raison que vous constatez régulièrement des stationnements inattendus et bloquants aux alentours du Parc Yvon Le Coz notamment. Les élus sont très efficacement aidés dans ces démarches par des Logeois volontaires qui placent leurs véhicules aux points d'entrée listés. Nous les remercions très sincèrement pour leur aide précieuse qui nous permet d'être très réactifs ! Si vous souhaitez intégrer ce groupe, n'hésitez pas à vous proposer en laissant vos coordonnées sur la boîte de la mairie (accueil@mairieleslogesenjosas.fr). Un groupe Whatsapp nous permet de communiquer en temps réel.

MARAÎCHAGE

Ferme des Loges – Fin des travaux en vue

Le premier coup de pioche de la ferme de maraîchage des Loges a été donné en février dernier. Les travaux devraient se terminer à la fin du mois d'octobre ou même un peu avant. Tenir le calendrier initial dans la période actuelle n'a pas été chose facile et le chantier a connu, comme tous les autres, ses aléas de fournitures en retard, ses absences pour Covid et autres ruptures de stock. Il faut donc saluer la qualité et la ténacité des entreprises et de l'architecte sélectionnés pour ce projet et le pilotage rigoureux mis en place par la commune.

Côté finances, le résultat est également conforme aux prévisions grâce au soutien sans faille de l'Europe (programme Leader), de l'État (Plan de relance), de la Région (la plus grosse part des subventions), du Département des Yvelines et de Versailles Grand parc.

Aujourd'hui, La commune est donc en mesure de proposer à nos maraîchers Nils et Norbert, sous forme d'un bail agricole, un bel outil de travail comportant un bâtiment agricole d'environ 400 m² comportant une « zone vie », un chemin d'accès et sept places de parking, un puits de forage pour l'irrigation, un système de récupération des eaux de pluie et un raccordement aux réseaux.

La tenue du calendrier était importante car, de leur côté, les maraîchers ont lourdement investi dans le matériel agricole, à commencer par 2500 m² de serres, un véhicule électrique, un valeureux tracteur Ford des années 70, un système d'irrigation et beaucoup d'autres équipements de culture. L'exploitation doit donc démarrer au plus tôt.

L'objectif pour Norbert et Nils est maintenant d'étendre leurs cultures au-delà des premiers essais réalisés depuis cet été, essais d'ailleurs très fructueux dont ont pu bénéficier les Logeois, soit à l'Épi des Loges (voir photo), soit en vente directe à la Ferme.

Les serres vont permettre la culture de légumes d'hiver et donc de continuer la production toute l'année. Viendront ensuite s'ajouter des arbres fruitiers et, peut-être, un poulailler de 100 poules au moins pour la production d'œufs.

Nous souhaitons à Nils et Norbert tout le succès possible dans leur entreprise courageuse, pour le plus grand plaisir des Logeois.

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Cette année, l'ASPEH proposait deux visites pour ces journées européennes du patrimoine :

• Le château des Côtes

Devant un public d'une quarantaine de personnes, Monsieur Etienne Mallet a raconté l'histoire du château et a rappelé les liens étroits entre les familles Mallet et Oberkampf. Puis l'activité du centre pédiatrique des Côtes a été présentée par son directeur, Monsieur Timothee.

À l'occasion de cette visite, des Logeois ont pu pénétrer pour la première fois dans l'enceinte du château et découvrir l'intense activité du centre au profit des enfants malades.

• Le Jardin Japonais de Midori

Il n'y a pas eu de place pour tout le monde… Les heureux inscrits ont pu, à l'occasion de quatre visites de plus de deux heures, s'immerger dans le japonisme, en découvrant l'extraordinaire œuvre d'Hugues Krafft à la fin du XIXème siècle. Mais ce n'est que grâce a l'immense travail effectué par les propriétaires, qu'on a pu imaginer ce qu'était ce jardin japonais il y a plus d'un siècle : quand ils ont pris possession de cette friche de plusieurs hectares, il leur avait été difficile d'imaginer ce qu'ils trouveraient sous les broussailles, les ronces, les lauriers et la terre accumulée sur plusieurs dizaines de centimètres depuis la deuxième guerre mondiale…

Il reste encore un énorme travail, mais on peut déjà admirer les rivières artificielles, les grottes, les cascades et autres bassins, les pas japonais, les escaliers, les ponts, les lanternes et même un bouddha !

Grâce a un débroussaillage et un nettoyage peaufinés pour l'occasion, on a pu aussi admirer la végétation extraordinaire et les magnifiques arbres centenaires parsemant cette colline de la fraîche verdure (traduction de Midori No Sato).

Les propriétaires ont su, avec enthousiasme, partager cette merveilleuse histoire du jardin de Midori avec les Logeois et les passionnés de culture, et offrir aux visiteurs du jour un accueil chaleureux et passionné. Nous les en remercions !

Et en organisant ces visites et finançant les panneaux, l'Association ASPEH a joué son rôle de Sauvegarde du Patrimoine Environnemental et Historique des Loges !

CHEMINS DES LOGES-EN-JOSAS

Chemins ruraux et chemins vicinaux au tournant des XIXème et XXème siècle

Il y a un siècle, la plupart des chemins étaient en terre ou pierrés, et on distinguait les chemins vicinaux, voies reliant des villages ou des hameaux, gérés par la commune mais faisant partie du domaine public, des chemins ruraux, qui relèvent du domaine privé de la commune. Aujourd'hui, rues et chemins sont stabilisés, et les chemins vicinaux ont disparu pour devenir des voies communales ou ont été rattachés au domaine privé de la commune.
Ne sont pas mentionnés ici les chemins d'exploitation, propriétés des riverains.

Voici quels étaient les chemins du territoire des Loges au début du siècle dernier :

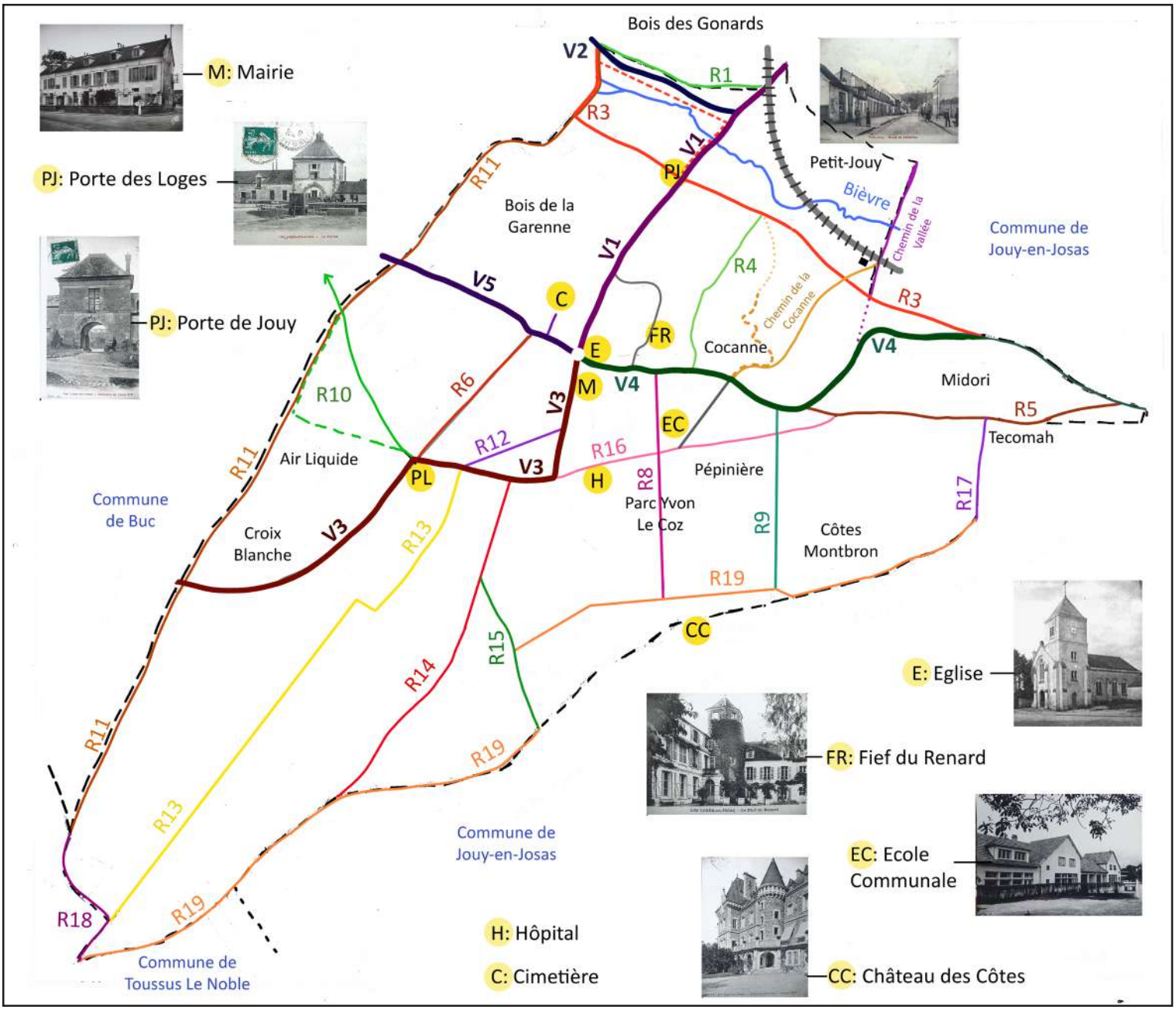

V1 : vicinal n°1 : Chemin des Loges au Petit-Jouy. C'est aujourd'hui la rue du Petit-Jouy.
V2 : vicinal N°2 : Chemin de Vauptain. C'est aujourd'hui la route de Jouy.
V3 : vicinal N°3 : Chemin de l'Erable. Il incluait la rue Guy Mocquet, la rue de la Division Leclerc et la rue de la Croix blanche. La rue Guy Moquet s'est appelée ch. de l'Hôpital (-> 1900) puis rue de la Plaine (-> 1946).
V4 : vicinal n°4 dit de la Chaudronnerie. C'est aujourd'hui la Grand-Rue et la route des Loges
V5 : vicinal n° 5 dit de la Garenne. C'est aujourd'hui la rue de Buc

Les chemins ruraux

Rural n°1 : sente des Gonards, mitoyen avec Jouy, de l'autre côté de la route de Jouy.

Pour mémoire : **Chemin rural n°2 : Sente du Lavoir**. Long de seulement 17 m, il reliait le lavoir au chemin vicinal n°1.

Rural n°3 : chemin de Buc à Jouy. C'est celui qui a le plus évolué : voyez sur la carte son tracé d'alors, sur la rive droite de la Bièvre (notez les méandres) pour rejoindre la maison forestière, sous l'arche de laquelle il passait. Aujourd'hui il reste sur la rive gauche de la Bièvre « canalisée », qu'il longe de près et rejoint ensuite l'ancien tracé au niveau de la maison forestière (après avoir emprunté 100 m de route). Il traversait la route de chasse dénommée à gauche « route verte » devenue le chemin de la Vallée et à droite la « route Hurbint » aujourd'hui disparue.

Rural n°4 : la sente de la Fontaine, inchangée.

Sente de la Cocanne : son tracé du XIXème siècle n'était pas sinueux, et rejoignait la maison du garde-barrière du chemin de la Vallée. Au début du XXème siècle le baron Mallet a créé un nouvel itinéraire pour faciliter le trajet gare-château : depuis la jonction du R3 avec la sente de la Fontaine, le « chemin du Baron » rejoignait l'actuelle rue des Tilleuls par des lacets créés pour limiter la pente. La partie basse a été supprimée à la construction de la résidence.

Rural n°5 : Chemin de la Garenne de Jouy. C'est l'actuelle rue de Midori, prolongée, à partir du chemin de l'Orme rond, par le chemin emprunté aujourd'hui par les étudiants de Tecomah (LEA-CEFI) - qui arrive sur la route des Loges juste avant le pont dit « d'Austerlitz ». Il est injustement nommé « de la Garenne des Loges » par Google…

Rural n°¬ 6 : chemin des Quartiers de Concession : alors simple chemin de terre, c'est l'actuelle rue de la Garenne.

Rural n °7 : Chemin de la Garenne des Loges. Long de 65 m, c'est aujourd'hui le chemin du Cimetière.

Rural n°8 : Chemin des Haies. Il comprenait les actuels rue des Haies et allée du Château

Rural n°9 : la sente de Villetin (on écrit aujourd'hui Viltain). Correspond aujourd'hui à la rue de la Pépinière, prolongée au nord jusqu'à la Grande Rue, et au sud jusqu'au chemin des Côtes Montbron.
La rue des Tilleuls date du début du XXème siècle.

Rural n°10 : Chemin de la Porte des Loges aux Arcades. Appelé aujourd'hui Chemin de la Porte des Loges, son tracé initial était un peu différent d'aujourd'hui.

Rural n°11 : Chemin des Boulangers. Mitoyen sur toute sa longueur avec le territoire de Buc : venant de Viltain au nord, en partie confondu avec le chemin de la Porte des Loges, il se termine au sud à la ferme du Trou salé.

Rural n°12 : sente de l'Erable. Partait de la rue Guy Mocquet, alors chemin vicinal n°3 « de l'Erable » au niveau du chemin des Ecoliers pour finir aux environs de l'entrée actuelle du restaurant de Courlande. Il se prolongeait, perpendiculairement à la rue de la Division Leclerc, par le

Rural n°13 : la sente du Trou salé : chemin d'exploitation de la ferme de la Porte des Loges, qui n'existe plus.

Rural n°14 : Chemin du Trou salé. Commence à notre chemin du Trou salé, se poursuit à droite jusqu'à rejoindre le chemin des Côtes Montbron (rural N° 19).

Rural n°15 : Chemin de St Marc. C'est la bifurcation gauche du Chemin du Trou salé, qui longe le haras des Côtes puis la partie ouest de la résidence des Côtes Montbron.

Rural n°16 : Chemin de l'Hôpital. Correspond à peu près à la route de la Ferme de l'Hôpital.

Rural n°17 : Chemin de l'Orme rond. Correspond à l'actuel.

Rural n°18 : Chemin de Versailles à Villiers le Bâcle

Rural n°19 : Chemin des Côtes Montbron, composé de plusieurs sections.

Le paillage, une pratique incontournable au potager

Le paillage, c'est magique ! Il rend presque inutiles les tâches les plus ingrates du potager : arrosage, bêchage et désherbage. Il protège aussi la terre de l'érosion par ruissellement.

Pailler le sol consistait autrefois à le recouvrir de paille, d'où ce nom. Aujourd'hui, de nombreux autres matériaux organiques peuvent être utilisés: foin, tontes de gazon, fanes de légumes, feuilles mortes, engrais verts, compost, orties, fougères… Les matériaux verts (tontes, fanes) se décomposent facilement et fournissent rapidement des éléments nutritifs pour les plantes cultivées. Les matériaux bruns (paille, feuilles) favorisent l'élaboration d'un humus stable et améliore la structure du sol. Concrètement, il faut alterner au mieux, au fil des saisons (et donc des matériaux disponibles en une saison donnée), les apports de matériaux bruns (ligneux) et verts (azotés).

Un sol plus fertile : Le paillage végétal se décompose peu à peu au contact du sol humide sous l'action des bactéries, puis est incorporé au sol par les vers de terre. Bien alimentée, cette petite faune travaille avec entrain rendant le sol plus meuble et fertile. Si cette décomposition est rapide, il enrichit suffisamment le sol et rend inutile l'apport de compost supplémentaire.
Moins de désherbage : Une couche assez épaisse prive le sol de lumière et empêche la germination des mauvaises herbes entre les légumes. Vous n'avez plus à sarcler.
Moins d'arrosage : Cette couverture réduit l'évaporation de l'eau contenue dans le sol qui conserve plus longtemps les bénéfices d'une averse ou d'un arrosage.
Moins de binage : Le sol protégé ne se tasse plus sous l'effet de la pluie qui le martelait auparavant.

Quand pailler le potager ?
• A l'automne : une couverture organique protège le sol des intempéries de l'hiver (pluies, gels) et nourrit les micro-organismes. Il faut cependant bien maîtriser l'épaisseur du paillage en fonction de son type et de la nature du sol afin qu'au printemps la terre puisse se réchauffer pour accueillir les premiers semis.
• A la fin du printemps : le paillis permet de garder le sol humide et le protège d'un réchauffement excessif pendant l'été, il limite l'évaporation et donc les besoins en arrosage.

Le paillage présente toutefois quelques inconvénients :
• Mis en place trop tôt dans la saison, cette couverture du sol empêchera ce dernier de se réchauffer correctement.
• Les limaces et les rongeurs aiment s'y réfugier et généralement on ne paille pas les premiers semis de printemps (salade, radis) car les jeunes plants sont vite dévorés.

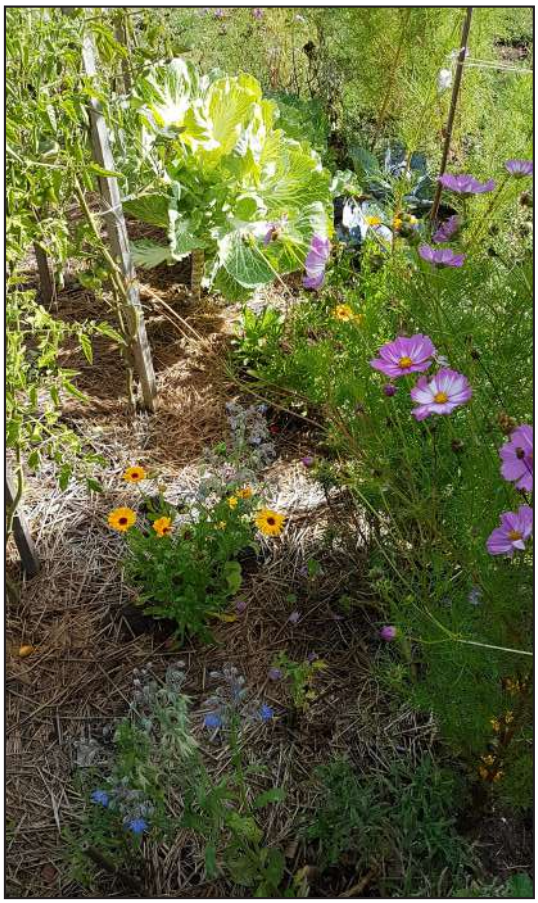

Toutes les cultures peuvent être paillées, des légumes aux arbres fruitiers, en passant par les aromates, les petits fruits, ou les fleurs. Il convient cependant d'adapter le paillage (type de matériau, épaisseur) en fonction de l'étape de croissance de la plante, de la météo et de la période de l'année.
Compte tenu des périodes de canicules et de sécheresses, de plus en plus fréquentes et durables, pailler le potager devient une pratique incontournable. Dans la nature, un sol ne reste jamais nu bien longtemps, ou alors, c'est qu'il n'y pousse rien !

TERRE ET CITÉ

Terre et Cité : préserver les terres agricoles et naturelles de notre territoire

Terre et Cité a tenu son assemblée générale le 27 septembre, une belle occasion de faire le point sur les actions et évolutions de cette association très impliquée dans les évolutions de notre territoire.

Créée il y a un peu plus de 20 ans à l'initiative des agriculteurs, elle regroupe autour d'eux les élus, associations et membres de la société civile qui souhaitent œuvrer à la préservation des terres agricoles et naturelles du Plateau de Saclay et de ses vallées. Il s'agit donc avant tout d'une instance de dialogue et de co construction où chacun écoute les contraintes et besoins de l'autre pour travailler à des solutions communes pour l'agriculture et l'environnement.

Terre et Cité s'investit fortement pour la préservation des fonctionnalités agricoles (ce qui permet à l'activité agricole de fonctionner : maintien des circulations agricoles, lutte contre les ravageurs de culture, accès au logement...). Les demandes de l'association sont portées auprès des services de l'Etat en charge de l'aménagement de l'opération Paris- Saclay. Des échanges nourris ont lieu notamment sur les conditions d'implantation de la ligne 18 du métro.

Au-delà de la défense des activités existantes, Terre et Cité s'implique fortement dans l'évolution des modèles agricoles, rendue nécessaire tant par l'urbanisation du Plateau que par les nécessités environnementales et la demande sociétale. C'est ainsi que les exploitations agricoles, très volontaires et dynamiques, sont accompagnées dans la diversification agricole, les évolutions des modes de culture, le passage au bio qui se développe fortement, des actions en faveur de la biodiversité...

L'agriculture du territoire peut s'appuyer sur une collaboration avec la recherche favorisée par Terre et Cité. Il s'agit de créer des liens avec les nombreux organismes de recherche présents sur le Plateau, en leur proposant des sujets d'études utiles au territoire (quelles cultures pour s'adapter au changement climatique, recyclage des urines dans l'agriculture...)

L'évolution des modèles agricoles passe aussi par la réalisation de bilans carbone, l'implantation de haies, l'achat d'outils en commun, la promotion des circuits courts et du manger local...

Pour concrétiser ces projets, l'association répond à de nombreux appels à projet et surtout anime un programme LEADER (fonds européens qui permettent de financer le développement des territoires ruraux).

La commune des Loges-en-Josas participe activement à cette dynamique et en bénéficie fortement. En effet, le rôle de Terre et Cité a été essentiel dans la mise en place du projet de maraîchage, dans l'implantation de haies (d'autres sont prévues cet hiver), dans la promotion des circuits courts. C'est ainsi que les Logeois ont pu s'inscrire à l'AMAP des Jardins de Cérès ; la Mairie et l'association de l'EPI des Loges ont mis en place une épicerie participative très dynamique dans notre commune.

Si vous souhaitez en savoir plus et, pourquoi pas, adhérer à cette belle association : rendez-vous sur le site internet terreetcite.org.

Vous pouvez aussi soutenir nos projets, en particulier le projet de plantation de haies arbustives (plateforme accessible via le site internet)

L'agriculture et l'environnement du territoire ont besoin de votre engagement citoyen !

ÇA BOUGE AUX LOGES !

Comité des Fêtes des Loges en Josas

FÊTE DU VILLAGE

Début de vacances...

DÎNER HAUT EN COULEURS

...Retour de vacances

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ADULT ONLY

CdF
Comité des Fêtes des Loges en Josas

SOIRÉE PUB

Samedi 15 octobre à partir de 20h30

à la Maison des Associations

Réservé aux Adultes

Concert rock proposé par le groupe

Les Wild Atomic Turkey

Bière pression, cocktail avec ou sans alcool, champagne

Plus d'infos? cdf.lej@gmail.com

HALLOWEEN

CdF
Comité des Fêtes des Loges en Josas

On attend les Monstres !

Préparez vos déguisements et faites le plein de bonbons !

Pour tous les monstres, nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 6 novembre** à la Maison des Associations. Le départ pour la grande chasse aux bonbons sera lancé à 16h.

Pour les foyers participants et prêts à distribuer des bonbons (avec emballage individuel), des ballons gonflables seront distribués dans vos boîtes aux lettres quelques jours avant. Installez-les bien visibles à vos portes, soyez généreux !

Retour à la MDA à 17h15 pour le partage entre tous de la récolte de friandises puis récompense des meilleurs déguisements et projection à 18h15 du film tout public "Nanny McPhee": Mr Brown a bien du mal avec ses sept enfants, une nouvelle gouvernante aussi effrayante qu'énigmatique va relever le défi !

Nous vous attendons avec impatience !

Cette année, un classique moderne nous revient : « Nanny Mc Phee » (2005) de Kirk Jones adapté pour l'écran par l'incomparable Emma Thompson, actrice-scénariste qui nous avait déjà offert dix ans plus tôt une superbe adaptation de Jane Austen : « Raison et sentiment ». Le personnage de la gouvernante Nanny Mc Phee fut créé dans les années soixante et nous renvoie à à une autre merveilleuse gouvernante anglaise créée dans les années 30 : Mary Poppins. Soit vous avez déjà vu ce film et donc, vous viendrez forcément le revoir sur grand écran, soit vous ne le connaissez pas et par conséquent, le Comité des fêtes vous invite à une formidable projection pour tous âges. A vos agendas !

CIN'ÉCHANGE

Cinéchange Beaujolais nouveau le 18 novembre :

L'an passé, nous avons eu le bonheur que le réalisateur désormais logeois Marc Rivière soit présent à notre séance consacrée à une projection de son film « Le lièvre de Vatanen » et qu'il nous (r)enseigne sur ses mémoires en cours d'écriture.

Etant donné qu'il fut la source, le producteur et le réalisateur de la série TV « Le sang de de la vigne » sur un détective-oenologue joué par Pierre Arditi, le Comité des fêtes ne pouvait que le convier à une de nos séances spéciales Beaujolais nouveau.

Et comme c'est son anniversaire ce soir-là, quiconque viendra avec un gâteau aura entrée gratuite !

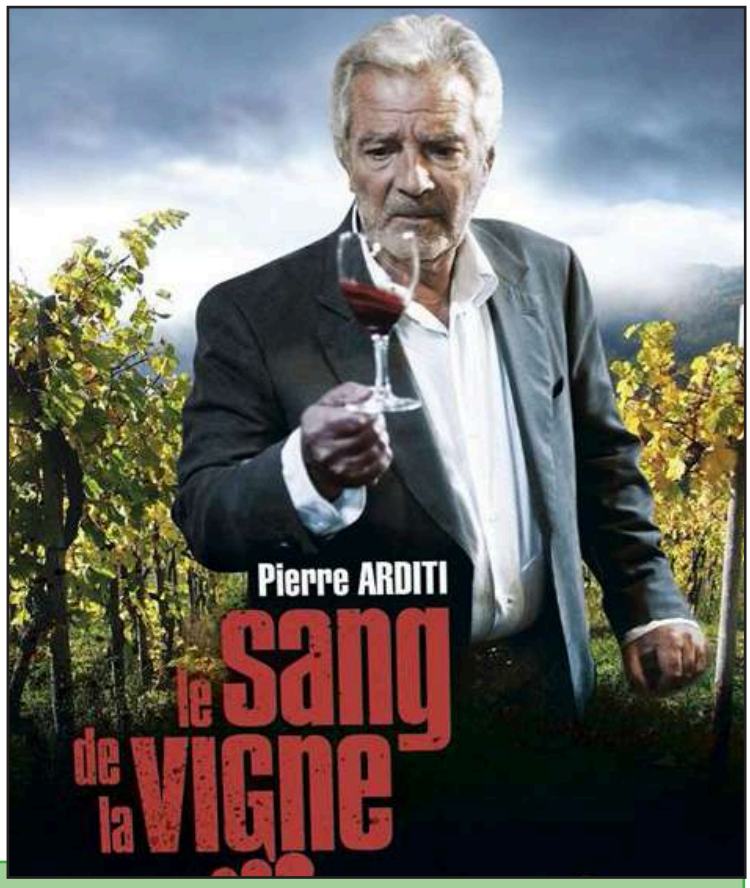

Réservez ces dates dans vos agendas :

Samedi 3 décembre 2022 : pour un après-midi d'animations de Noël ! Nous vous réservons des surprises !

Samedi 4 février 2023 : grande soirée casino, réservée aux adultes !

ASSOCIATION DES FAMILLES

Après la braderie saisonnière de rentrée du 20 au 22 septembre, l'Association des familles de Jouy-en-Josas et des Loges est heureuse de vous souhaiter une belle rentrée, tant sociale que culturelle !

N'hésitez pas à visiter la médiathèque de Jouy en Josas, 2 bis, rue Oberkampf et profiter de son fonds régulièrement renouvelé, ainsi que de ses activités littéraires et ludiques dont vous pouvez prendre connaissance sur le site : www.mediatheque-jouyenjosas.com.

L'Association vous invite aussi à sa Foire aux jouets 2022 ! Elle se déroulera **dimanche 13 novembre 2022**, Salle du Vieux Marché, Place de la Marne à Jouy-en-Josas. Elle est ouverte aux petits comme aux grands. Les inscriptions se feront, par ordre d'arrivée, à la Médiathèque de Jouy mardi 8 novembre 2022 de 17 à 19 heures. Attention ! Les places de vendeur sont limitées ! En revanche, le public est invité à venir nombreux !

Pour tous renseignements concernant cette manifestation, secretariat-famille-jouy@orange.fr et, bien entendu, les affiches en ville.

Excellente rentrée à tous ! Et à bientôt !

ASL TENNIS

ASL Tennis : un nouveau coach, une rentrée 2022/2023 sur les chapeaux de roue et des projets plein la tête !

À l'heure de la parution de ce Logeois, il y aura déjà eu beaucoup d'activités pour le Bureau et les Adhérents de l'ASL Tennis : accueil du nouveau coach Pierre aux côtés de Joëlle, reprise des cours « nouvelles formules », finales du tournoi interne couplé à Châteaufort & homologué FFT, soirée cinéma avec Cin-échange pour le film « Borg – McEnroe »…

ACTU : déjà les vacances de la Toussaint dans 2 semaines ! Un STAGE « sur-mesure » est proposé par Joëlle aux enfants la première semaine des vacances (du lundi 24 Octobre au vendredi 28 Octobre). Loisirs, compétition, débutants, confirmés, adhérents ou pas, avec des copains & copines, ouvert à tous les âges : INSCRIVEZ-VOUS rapidement auprès de Joëlle et de l'ASL Tennis !

joellemacko@gmail.com / asltennis.loges@gmail.com

Décisions et nouveautés pour la saison des cours 2022-2023 :

Augmenter la qualité et améliorer toujours plus l'offre de l'ASL Tennis à ses adhérents, est une volonté affirmée du Bureau et du Conseil d'Administration. Ainsi, ce nouveau millésime sera marqué par plusieurs nouveautés cette année : 26 cours hebdomadaires (au lieu de 25), démarrage des cours avancé au 26 septembre, constitution et proposition des groupes en 8 jours seulement post – forum des associations et une nouvelle option « j'en veux plus » : 5 cours supplémentaires en fin de saison (juin) pour un forfait de seulement 25 € pour les petits, et 75 € pour les adultes ! Plus important encore cette année, pour les petits 5-11 ans : baisser au maximum le nombre d'élève dans chaque groupe, par rapport aux années précédentes (4 ou 5 désormais pour la plupart), afin qu'ils puissent progresser + vite et + fort. Tout cela est évidemment rendu possible par une gestion financière du club minutieuse et très précautionneuse.

Des projets plein la tête ! :

Après 2 saisons perturbées par la crise Covid, durant lesquelles le maintien de l'activité et de 100% des cours a été la priorité absolue de la Team ASL, le Bureau va désormais se pencher dans les prochaines semaines sur plusieurs projets et initiatives qui lui tiennent à cœur : animations enfants et adultes (Noël, galette des rois et reines, Roland Garros, …), partenariat « école primaire – tennis » en cours d'instruction avec l'équipe municipale, retour éventuel aux compétitions enfants (interclubs Yvelines si nous trouvons des solutions de co-voiturage avec les parents et/ou petits tournois internes couplés avec les clubs voisins, Châteaufort, Buc, Jouy, …), événements communs avec l'ASL Foot et Badminton. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement de tous ces projets !

Dans les prochaines éditions du Logeois, nous reviendrons aussi sur les reprises à venir des compétitions « matchs par équipes » des adultes… Dans l'ordre : les « coupes de doubles », les « +35 ans » puis les « Seniors ». Nos 4 équipes (hommes et femmes) s'entrainent à fond pour être au TOP et défendre les couleurs des Loges-en-Josas avec enthousiasme, passion et un maximum de succès bien sûr !

#nouvellesaison #bienvenueauxnouveaux #projets #asltennisforever

ASL FOOTBALL

Après ce bel été qui aura certainement permis aux sportifs en herbe de se reposer, l'ASL a retrouvé ses champions pour la reprise de l'entraînement le 9 septembre.

Le forum des associations a été l'occasion de renouveler les licences des footballeurs confirmés, ainsi que de rencontrer les futurs Mbappé. L'ASL accueille bien évidemment autant les footballeuses que les footballeurs ; après ce bel Euro féminin, les Logeoises auront à cœur de copier Delphine Cascarino ou Wendie Renard.

Les trois catégories sont :
- les U7 : enfants qui auront 7 ans en 2023 ;
- les U8-U9 : enfants qui auront 8 et 9 ans en 2023 ;
- les U10-U11 : enfants qui auront 10 et 11 ans en 2023.

Nous accueillons également à l'entraînement quelques U12 qui souhaitent effectuer une transition douce avec le collège !

Les entraînements ont lieu le vendredi de 18h15 à 19h45 sur le terrain des Loges, comme les années précédentes. Innovation de l'année dernière, l'équipe U10-U11 s'entraîne un vendredi sur deux à Jouy. Pour ceux qui ne pourraient pas y emmener leurs enfants le vendredi, il est toujours possible de s'entraîner aux Loges. Notre partenariat prometteur avec le voisin du Josas se concrétise ; ainsi, beaucoup de U12 poursuivent cette année le foot à Jouy à l'issue du mercato estival. Les enfants se sont découverts de véritables copains et sont ainsi meilleurs lors des matches !

Chaque samedi matin, deux de nos trois équipes portent haut les couleurs orange et noire des Loges. Les U7 jouent en alternance avec les U8-U9, alors que les U10-U11 jouent quasiment tous les samedis, comme les pros !

Vive le foot aux Loges… 1, 2, 3 LOGEOIS !

LOGES ACCUEIL

Une belle initiative

L'atelier cannage paillage animé par Philippe Lespine met son talent à la disposition de « clients » pour restaurer des sièges moyennant une rétribution au temps passé.

En trois saisons, l'atelier a récolté 4220 €, somme remise en totalité à l'association France Alzheimer.

On félicite tous les membres de l'atelier.

ÇA BOUGE AUX LOGES !

ASL BTT

Badminton et Tennis de table dans la halle sportive

Venez pratiquer ces sports les lundis et vendredi soirs, vacances compris. Les deux activités se jouent au même endroit, et il est possible de passer de l'une à l'autre au cours de la soirée. Chacun peut jouer librement ou participer à des jeux collectifs. Volants et balles sont à disposition, chaque joueur devant apporter sa ou ses raquettes. Ces activités sont ouvertes à tous les âges et niveaux ; les joueurs de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte. La section badminton et tennis de table de l'ASL compte cette année environ 50 adhérents dont 15 mineurs.

Nouveautés pour cette année :
- Mise en place de petites séances d'exercice en plus du jeu libre habituel,
- Cotisation en baisse : 35 euros pour les mineurs et 45 pour les adultes,
- Organisation de tournois amicaux avec deux clubs de communes voisines : les premières rencontres sont prévues en octobre et novembre et sont ouvertes à tous les Logeois adultes, n'hésitez pas à venir jouer pour notre village !

Pour les jeunes de 11 à 18 ans qui veulent s'inscrire ou se réinscrire, l'ASL prend en charge le Pass+. La cotisation est alors totalement gratuite ! Profitez-en !

Séances de 20h à 21h30 le lundi et de 18h30 à 22h le vendredi.
Il est possible de s'inscrire en cours d'année et de venir faire des essais jusqu'à la fin de l'année directement à la halle sportive (contact aslbtt.loges@gmail.com).

LIONS CLUB

Le Lions Club de Jouy-en-Josas, Buc, Les Loges-en-Josas en partenariat avec le Cercle Artistique et Littéraire vous propose un spectacle Hommage à Bashung dont les profits seront reversés aux Centres d'Actions Sociales de nos trois communes.

Laurent Piquot présentera son spectacle :

Laurent Piquot envisage Bashung

Seul en scène avec guitare, harmonica, samples pour une balade dans l'univers d'un artiste hors-normes il fait le choix de certains titres qu'il s'est approprié avec sa sensibilité, osant des versions guitare/voix afin d'être au plus près du texte. Le tout agrémenté d'anecdotes et d'histoires savoureuses.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y accueillir le **dimanche 16 octobre à 17h30** salle du Vieux Marché à Jouy-en-Josas.

Nous vous invitons également à la quinzième édition de notre salon des Vins et des Saveurs **du 19 au 20 novembre**.

LÉA-CFI

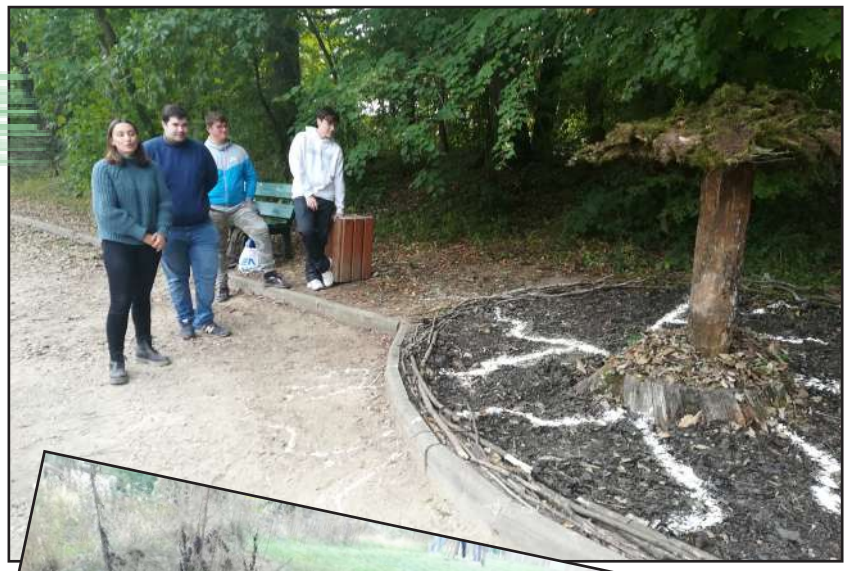

Les apprenants de LÉA-CFI investissent la ville des Loges-en-Josas

Pour la troisième fois en six ans, du 21 au 23 septembre, les apprenants des BTSA Aménagement paysagers et Gestion et Protection de la Nature du Campus LÉA-CFI de Jouy-en-Josas se sont installés au cœur de votre ville des Loges-en-Josas pour présenter leurs travaux d'art in situ sur le thème de l'échelle dans le paysage : Jeux d'échelles. Comme chaque année, les jeunes ont été accompagnés par deux artistes plasticiennes, Isabelle AUBRY et Chloé RUCHON.

Ce n'est pas moins d'une vingtaine d'installations qui ont été déployées dans les rues, places et avenues de la commune. Déjà intrigantes et engagées lors de la précédente édition, à l'image de l'anamorphose EDEN ou du mur de végétaux et de bouteilles, vous avez pu découvrir cette année au gré d'une promenade aux Loges-en-Josas les nouvelles œuvres de nos apprenants.

Pour rappel, le campus de Jouy-en-Josas de LÉA-CFI offre des formations, allant du CAP au Mastère, en valorisation d'espace (aménagement paysagers/gestion des milieux naturels et de la faune, etc.), travaux publics et gestion d'affaires, en temps plein ou en alternance.

N'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus d'information :
https://www.lea-cfi.fr/

Secours Catholique Caritas France
ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

SECOURS CATHOLIQUE

Adelaïde Bertrand

« Tous impactés, tous concernés, tous engagés »

Le Secours catholique-Caritas France réalise depuis sa création en 1946, des actions de manière permanente, indéfectible, inconditionnelle et préférentielle en faveur d'un public en besoin d'accompagnement.

Encore une femme ! Pour compléter l'article élogieux au regard de la représentation des femmes au Secours qui avait été réalisé dans le précédent Logeois, il est signalé qu'à compter du 1er octobre 2022 c'est Adelaïde Bertrand qui devient Déléguée générale du Secours Catholique-Caritas France, après 10 ans de présence active, d'abord comme déléguée départementale, puis comme directrice au national. C'est la première fois depuis 1946 qu'une femme prend cette haute responsabilité au siège national. Bravo car c'est bien mérité!

Christiane du Couëdic

L'ÉQUIPE JOUY-LES LOGES du Secours Catholique-Caritas France rend compte comme à son habitude de quelques-unes de ses actions particulières et de son engagement.

Passeport du Civisme. Le Secours catholique est partie prenante des actions préconisées dans le Passeport du Civisme, notamment en permettant aux plus jeunes de s'ouvrir à la solidarité sous l'œil bienveillant de Christiane du Couëdic, ambassadrice du Secours pour cette action civique. Bravo à Christiane et bravo aux jeunes médaillés !
Ouverture à la culture. L'équipe s'est engagée dans une ouverture à la culture (théâtre de l'Onde, Salle du Vieux marché de Jouy…) et a repris ses sorties culturelles comme la visite de l'exposition sur "Les Traces de la Reine de Saba" à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Oui à la culture pour tous !
Petite virée à Trouville- sur- Mer…pour une journée de détente avec au programme, la plage, une balade en train et un goûter chez un glacier. Et de surcroît un temps magnifique était au rendez-vous !

L'équipe était présente aux forums des associations de Jouy et des Loges. Merci à tous ceux qui viennent s'informer et progressent dans leur engagement de différentes façons (soutien scolaire, dons de meubles et d'objets essentiels (gros électro-ménager, puériculture…). Bravo à Jeanne, 5 ans, qui est venue en appui de notre action !

Vide-grenier. L'équipe a été présente au vide-grenier de Jouy au Val d'Albian le 4 septembre. Merci aux généreux acheteurs. L'intégralité des recettes sera employée au service de la mission sociale.

Contacts :

Annie HARRIS et Bérangère TURQUET Co-Responsables de l'Equipe de Jouy-Les Loges : 07 72 31 36 76

Jean-Luc ROCUET Mandaté du SC au CCAS des Loges : 06 30 88 12 82 / Jeanluc.rocuet@secours-catholique.org

Secours Catholique Caritas France

ENSEMBLE CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL

Information :

L'équipe du Secours catholique Jouy-Les Loges tient un café-rencontre à la salle paroissiale de Jouy, 11 rue Bonnard (à l'arrière de l'église Saint-Martin), le premier vendredi de chaque mois de 16h à 18h. Les prochaines rencontres sont fixées les 7 octobre, 4 novembre et 2 décembre, alors à vos agendas ! Cette rencontre permet aux anciens et plus jeunes de rompre leur quotidien par un temps de convivialité. C'est aussi un échange libre avec chacune ou chacun, pour créer du lien, autour d'un café et d'un petit gâteau. Ce café-rencontre est ouvert à tous, et vous y êtes invités.

Information :

Nous lançons un appel à bénévolat pour des personnes de tout âge désireux de s'engager dans des actions ponctuelles comme les collectes alimentaires (prévoir 2h de son temps, 2 ou 3 fois par an, sans obligation) dans les supermarchés du secteur (notamment Auchan de Jouy ou de Saclay). Prochaine collecte : samedi 8 octobre au Auchan du centre commercial de Vélizy.

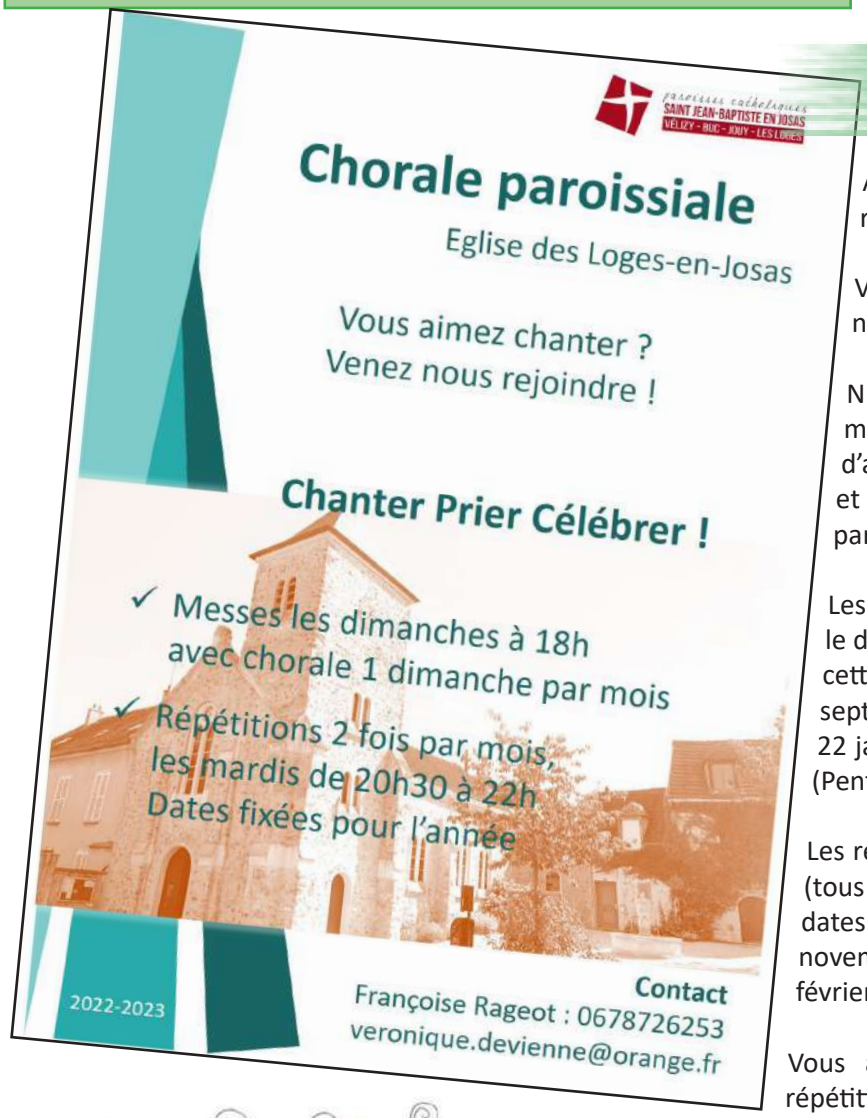

CHORALE PAROISSIALE

Après la période de pandémie, la chorale paroissiale reprend cette année, sur un rythme régulier.

Venez nous rejoindre pour soutenir la liturgie dans notre église des Loges-en-Josas !

Nul besoin d'être un choriste expérimenté, ni de maîtriser parfaitement le solfège. Notre groupe n'a d'autre ambition que de rendre les messes plus vivantes et plus priantes, tout en donnant à chacun l'occasion de partager au sein du groupe le plaisir du chant !

Les messes animées par la chorale ont lieu 1 fois/mois, le dimanche à 18h, à l'église des Loges-en-Josas. Pour cette nouvelle année, les dates ont été fixées aux 18 septembre, 16 octobre, 27 novembre, 24 décembre 2022, 22 janvier, 12 février, 19 mars, 9 avril (Pâques), 28 mai 23 (Pentecôte) et 25 juin 2023.

Les répétitions se tiendront les mardis soir de 20h30 à 22h (tous les 15 jours environ, hors vacances scolaires) aux dates suivantes : 13 et 27 septembre, 11 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre 2022, 3, 17 et 31 janvier, 7 février, 14 et 21 mars, 4 avril , 9 et 23 mai, 6 et 20 juin 2023.

Vous avez ainsi la possibilité de venir chanter à une répétition ou aux deux, selon vos disponibilités, avant chaque messe animée par la chorale.

En pratique, les répétitions se déroulent au domicile de ceux qui souhaiteraient accueillir (un piano ou un clavier est toutefois nécessaire) et les partitions sont envoyées par mail, avant les répétitions.

Si vous êtes tentés, contactez-nous : Françoise RAGEOT (0678726253) ou Véronique DEVIENNE (véronique.devienne@orange.fr)

AMTL

C'est une nouvelle année de musique qui démarre à l'AMTL, nous la voyons tout aussi enrichissante et excitante que la précédente, avec la même équipe de professeurs et de bénévoles toujours motivée et la tête pleine de nouveaux projets !

Les forums des associations des Loges et de Toussus ont été un succès pour l'AMTL, bien sûr de nombreuses réinscriptions, mais aussi et surtout de nouvelles inscriptions et donc des nouveaux adhérents ! Pour autant, il reste encore des places disponibles, en particulier dans les classes de violon, trompette, chant et nous envisageons également l'ouverture d'une classe de violoncelle ! Il n'est pas trop tard pour s'inscrire, alors n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : amtlcontact@gmail.com.

Nouveauté !! Cette année l'AMTL propose à ses adhérents, principalement les jeunes scolarisés mais les autres sont bien évidement les bienvenus, un stage musical pendant la première semaine des vacances scolaires de la Toussaint du 24 au 26 octobre. Tous les stagiaires pourront participer aux ateliers suivants :

- Atelier Instrumental
- Atelier vocal
- Atelier percussion des rues (Stomp)

Selon les dernières indiscrétions, il semblerait que le thème de ce stage soit « Le voyage »… à suivre.

Une représentation publique aura bien évidement lieu à l'issue du stage. Nous vous espérons très nombreux à participer.

Renseignements au 06 84 02 87 31 et par email :
amtlcontact@gmail.com.

Les auditions et représentations habituelles de l'AMTL sont par ailleurs d'ores et déjà programmées, alors à vos agendas, nous comptons sur vous très nombreux !

- **Dimanche 11 décembre 2022** à 17h : Audition des élèves, Maison des Associations, Les Loges en Josas
- **Samedi 4 février 2023** à 18h : Concert des pratiques collectives professeurs et élèves, Espace du Plessis, Toussus-le-Noble
- **Samedi 25 mars 2023** à 19h : Apér'audition, Espace du Plessis, Toussus-le-Noble
- **Dimanche 26 mars 2023** : Examens : Matin à Toussus-le-Noble ; Après-midi aux Loges en Josas
- **Samedi 3 juin 2023** à 17h30 : Audition des élèves, Maison des Associations, Les Loges en Josas
- **Dimanche 11 juin 2023** à 16h30 : Concert des pratiques collectives professeurs et élèves, Espace du Plessis, Toussus-le-Noble

BIBLIOTHÈQUE

Rentrée littéraire à la Bibliothèque

Les romans qui font l'actualité sont d'ores et déjà disponibles au prêt.

Nous vous rappelons que la Bibliothèque est ouverte aux Logeois, petits et grands, pour consulter et lire sur place. Seul l'emprunt nécessite d'être adhérent. N'hésitez pas à venir rencontrer la bibliothécaire et l'équipe des bénévoles pendant l'ouverture au public.

Le PASS+ à la Bibliothèque

Vous souhaitez adhérer ou renouveler votre adhésion à la Bibliothèque en tant que famille ?

Votre ado peut utiliser jusqu'à 20€ de son Pass+ pour vous permettre d'obtenir une réduction sur le montant de la cotisation familiale. Pour tout savoir, consulter https://www.passplus.fr

Prochain rendez-vous !

Une nouvelle rencontre, programmée le mercredi 16 novembre de 20h à 22h, réunira les passionnés de lecture pour un échange informel sur leurs lectures récentes ou préférées. Cet événement est ouvert à tous après inscription sur le site de la Bibliothèque.

https://bibliothequeleslogesenjosas.com

Site de Rond-Point

Programme. Édition du 31/08/2021

ROND POINT

Après cet été caniculaire l'équipe de Rond-Point est au top pour la reprise. Toutes nos activités reprennent et il y a même des nouveautés. Pour plus de détails, consultez notre site : https://www.rond-point-buc.fr

RÊVE DE GOSSE

Le moment que j'ai le plus aimé, c'est quand je suis allé dans le PC-12.

À l'intérieur, j'ai pu pénétrer dans la cabine de pilotage et m'asseoir dans les sièges super confortables.

Mais déjà je devais retourner avec les autres.

On a pris des photos avec le pilote, cela me fera des magnifiques souvenirs.

- Clément

J'ai aimé danser avec l'hôtesse de l'air clown.

C'était très amusant même si on se tapait juste dans les mains !

Mais, j'ai aussi adoré quand on a volé parce que c'était magnifique et à l'arrivée on a chanté Despacito avec le chanteur, Nanou, Chacha, le pilote et moi !

C'était pour moi un après-midi super !

- Tina

Le moment que j'ai préféré, c'est quand je suis monté dans l'avion.

On nous a mis un casque pour qu'on entende moins le bruit du moteur et pour se parler. On a décollé : le paysage était très joli, on voyait Paris, Versailles par contre Versailles était très vert !

On a vu l'avion du président de la République en atterrissant.
Puis, On s'est garés et on est descendus de l'avion.

- Paul classe de cm2 année 2021- 2022

Mon moment préféré, ce fut quand je suis monté dans l'avion. Avec moi, il y avait Gael, Fanta et Benoit. Benoit était notre pilote, il pilotait d'habitude l'avion du Président de la République.

En l'air, nous avons vu la Tour Eiffel, la Défense, la tour Montparnasse et le Château de Versailles.

Pour immatriculer l'avion, la tour de contrôle disait « Bravo Charlie » donc Fanta applaudissait « Bravo Charlie !».

Cette journée sera inoubliable !!!!!!!

- Grégoire

Le moment que j'ai préféré lors de cet après-midi passé à Villacoublay : c'est le baptême de l'air. J'étais dans un petit avion à quatre places. Il y avait avec moi le pilote, un petit garçon et la Miss France 2020 ! Depuis l'avion, nous avons vu la tour Eiffel, la défense et nous sommes passés au-dessus du château de Versailles. En regagnant l'espace où étaient garés les avions nous avons vu celui du Président de la République.

C'était génial ! Après le vol, nous sommes allés visiter les stands où nous avons eu plein de cadeaux.

- Milo

J'étais émoustillée par cette journée. Il y avait beaucoup de monde, mais ce monde était spécial, diversifié : il y avait des enfants extraordinaires tout comme il y en avait des ordinaires.

Nous avons attendu longtemps avant de monter dans l'avion. A ce moment-là, j'étais à la fois surexcitée de monter dans un petit avion, mais j'étais aussi stressée et me posais énormément de questions.

Nous avons ensuite décollé après quelques minutes d'attente. J'ai éprouvé beaucoup de sensations que l'on ne peut avoir que lorsqu'on est dans ces petits avions.

J'avais l'impression de voler, d'avoir des ailes…

- Ana Vanneste, élève de cm2 aux Loges – En – Josas

ÉCONOMIES & ÉCOLOGIE

Economisons l'eau : elle est rare !

L'Organisation des Nations unies (ONU) prévient qu'au rythme actuel, « le monde devra faire face à un déficit hydrique global de 40 % » dès 2030 : il est urgent de changer « radicalement » la façon de l'utiliser et de la partager.

En Ile-de-France, le niveau des nappes phréatiques et le débit des fleuves et rivières ont atteint, au mois d'août, un niveau exceptionnellement bas, entraînant de sévères restrictions : la situation s'étant un peu améliorée, le nouvel arrêté préfectoral du 22 septembre 2022 place la zone sud-est - qui inclut la commune des Loges-en-Josas - en situation d'alerte, et non plus en alerte renforcée comme dans le précédent arrêté. Ces arrêtés (du 28 juillet, du 24 août, du 9 septembre, du 22 septembre), adaptent les mesures de restriction d'usage de l'eau au niveau actualisé des eaux du département.

Les restrictions
Elles concernent, souvent avec des plages horaires, l'arrosage des pelouses, massifs, jardins potagers, terrains de sport, des arbres et haies selon leur type, le remplissage des piscines et le lavage des voitures : comme ces mesures varient à chaque arrêté, nous vous recommandons de lire le dernier extrait à jour, bien en vue sur le site de la mairie !

L'eau de pluie
Durant tout l'été, l'arrosage des plantes était interdit. Alors, direz-vous, pourquoi nos services techniques ont-ils arrosé les massifs et fleurs du village tout l'été ? Parce qu'ils ont arrosé avec de l'eau de pluie, ce qui est autorisé : en effet en février 2020 on a enterré derrière le hangar des Services techniques une citerne de 20 000 litres qui récupère les eaux de pluie de son toit.

Pourquoi pas vous ? Cette solution permet à la fois d'arroser même en état d'alerte, d'économiser de l'eau potable pour l'arrosage des jardins, et de limiter l'envoi des eaux de pluie de vos toits dans le circuit de la commune !
L'achat et l'installation de ces équipements bénéficient de la TVA à 10% et, dans certaines conditions, d'une subvention de l'Agence de l'eau.

Chez vous, pour économiser l'eau : les petits gestes qui font la différence

• **Couper l'eau dès que possible**
Durant le lavage de mains, la vaisselle, le brossage de dents… le robinet coule et l'eau avec, sans qu'elle soit utilisée.
• **S'équiper de réducteurs de débit, chasses d'eau à double commande et mitigeurs thermostatiques :**
Le réducteur de débit – également économiseur, mousseur ou aérateur – mélange l'air à l'eau pour en diminuer la consommation. Résultat, jusqu'à 45 % d'économies sur sa facture d'eau !
• **Utiliser la fonction « éco » des appareils ménagers et les faire tourner entièrement remplis.**
• **Laver sa voiture en station de nettoyage haute pression**
60 litres d'eau y suffisent, contre 170 l dans les rouleaux et 300 l chez soi à l'aide d'un tuyau d'arrosage.
• **Privilégier la douche au bain**
Un bain fait dépenser 150 à 200 litres d'eau… contre seulement 60 sous une douche ! Et là aussi, il faut couper l'eau pendant qu'on se savonne. 3 minutes d'eau de douche qui coule doit suffire.
• **Attention aux fuites ! Prendre soin de sa plomberie**
Régulièrement, vérifier que le compteur d'eau ne tourne pas dans le vide.
Un robinet qui goutte fait dépenser des litres d'eau par jour et jusqu'à 100 euros par an !

• **Petites astuces supplémentaires :**
→ Récupérez dans un récipient l'eau de la douche avant que l'eau chaude n'arrive : cette eau servira à arroser les fleurs de la terrasse !
→ Si vous n'avez pas particulièrement besoin d'eau chaude pour vous laver les mains ou rincer un ustensile, veillez à ce que le robinet soit sur froid : sur chaud, vous aurez la même eau froide, mais vous tirez de l'eau chaude !